

Manifestation

Les journées de l'assurance à Lyon les 13, 14 et 15 octobre 2010

Le jeudi 14 octobre 2010, la journée a débutée par une table ronde, à la CCI de Lyon, sur le thème « La retraite supplémentaire, quels enjeux pour les PME-PMI »

LA RETRAITE SURCOMPLEMENTAIRE : QUELS ENJEUX POUR LES PME PMI ?

En 2010, les dispositifs de retraite supplémentaires ne concernent que 27% des petites et moyennes entreprises. Dans la majorité des cas, ces dispositifs ne s'adressent qu'aux cadres et seulement dans un cas sur quatre à l'ensemble des salariés. C'est ce qui ressort d'une enquête CSA réalisée à la demande de la FFSA auprès de 813 entreprises de 10 salariés et plus. Ce sont les résultats de cette enquête qui ont servi de point de départ à la table ronde organisée le jeudi 14 octobre à la chambre de commerce et d'industrie de Lyon devant un auditoire de plus de 110 personnes particulièrement attentif et participatif, composé de dirigeants de PMI, d'assureurs et de plusieurs étudiants parti. A la tribune, trois chefs d'entreprise de la région ont apporté leur témoignages et échangé avec le président du comité vie de la FFSA sur ce sujet totalement en prise directe avec l'actualité.

Patrick Painon Directeur opération et développement territorial de la FFSA

En fin de soirée toujours à la CCI de Lyon table ronde sur le thème « Les nouvelles responsabilités du chef d'entreprise »

LES NOUVELLES RESPONSABILITES DES CHEFS D'ENTREPRISE : COMMENT LES COUVRIR ?

Mieux cerner les responsabilités liées à l'émergence de nouveaux risques et indiquer les solutions offertes par l'assurance, tel était l'objectif de la table ronde tenue le 14 octobre au soir à la cité internationale devant un parterre de plus de 110 entrepreneurs et assureurs de la région. A la tribune, trois chefs d'entreprise ont livré leur témoignage sur les problèmes auxquels ils se trouvaient aujourd'hui confrontés du fait de leurs activités professionnelles, notamment les possibles atteintes à l'environnement, la mise en oeuvre de nouvelles technologies pas toujours encore totalement maîtrisées ou les évolutions rapides et parfois déstabilisantes de la législation. Les réponses apportées par Stéphane PENET, directeur des assurances de biens et de responsabilité à la FFSA ont permis de montrer que la profession était à l'écoute des attentes exprimées face à ces nouvelles données et ne restait pas inactive pour apporter des garanties adaptées"

Philippe Gléran Pst AIAL